

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

DEUXIEME ANNEE

N° 10

DÉCEMBRE 1886

QUE VOTRE REGNE ARRIVE

L'ETUDIANT

REVUE MENSUELLE

F. A. BAILLAIRGÉ, PTRE

PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR

ABONNEMENT : \$1.00 par année. (Pour les écoliers, les instituteurs et les institutrices, \$0.50)

On est prié d'adresser toutes les communications concernant la rédaction et l'administration de l'*Etudiant* au Rév. F. A. Baillairgé, Ptre, au Collège Joliette, à Joliette, P. Q. Canada.

SOMMAIRE :

Avis importants	F. A. B.
L'Etude du Grec	M. H. B.
Nos différentes formes de gouvernement de 1534 à 1867	J. H. Charland
Hibernia	Patrick Kennoch
Les Chevaliers du Travail	F. A. B.
Nouvelles	F. A. B.
Marseille (étymologie)	Hector Saverde
Qu'il est de mauvaise tenue de fumer sur la rue (Bon Ton)	F. A. B.
Ce qu'on pense de l' <i>Etudiant</i>	K.
Supériorité de la route canadienne du Pacifique (chiffres intéressants)	G. F. B.
Un ami sauvé (suite de l'histoire de l'Auberge de l'Ange-Gardien)	C. de S.

DEPARTEMENT DE L'ÉCOLIER

Hommage à la mémoire de C. Starnes (poésie).....	J. M. A. Deneault
La coupe (narration)	Charlie

GRAVURE

Par un jour de verglas. "Ciel ! Que c'est glissant !!"
--	-------

Table des matières du deuxième volume de l' <i>Etudiant</i>
---	-------

AUX ETUDIANTS

Presentation Convent, 8th november 1886.

Dear young gentlemen,

I am going to ask a great favor of you and to place immense merit within your reach. God has blessed you abundantly and we are in distress. Our Bishop has lately visited us, and seeing that the very miserable house we inhabit as a Convent is unfitting us all daily more and more for the duties of charity devolving on us, offers to remove us to a suitable site if we can but procure means to build a Convent.

Young gentlemen, will you help us? Wont you share your pocket maney with us? Wont you also ask your parents and friends, and if you are Boarders write and ask them, to send us some aid in our present great necessity?

Here we are very remote and the place is wretchedly poor, yet we should gladly stay for sake of the poor little children had we a fit house to live in.

There are no independant families in the neighbourhood, no, none, or we should not look so far for a helping hand and the health of all the sisters is sacrificed for want of some one to assist us.

Children, I shall say no more: you yourselves will become our advocates with your parents and others. Be urgent, dear ones, be urgent: think it is our Lord Himself who comes to ask a favor of you: and, as long as the new Convent stands the prayers of the Community shall go up to God for you, for your kind teachers, for your parents and friends and for all your interests and concerns: and the very first Mass celebrated there shall be for those who by their charity shall have built the Convent.

Dear children, may God bless you and believe we very truly yours in Christ,

Sneem, Co. Kerry, Ireland,

MARY DE SALES CARRICK, Superioress.



Departement du revenu de l'Interieur

ACTE à l'effet de modifier et refondre tels que modifiés les divers actes concernant la falsification des substances alimentaires et des drogues—1884.

Cet acte est maintenant en opération et ses dispositions sont mises en force.

Les manufacturiers et les vendeurs de substances alimentaires falsifiées sont sujet à des amendes élevées, sur conviction de contravention à la loi, et sont prévenus que plusieurs accusations ont été prouvées et amendes exigées.

Le public est prié de ne pas oublier que d'après les dispositions de cet Acte, les Conseils Municipaux peuvent nommer des Inspecteurs et obtenir les services du Chimiste analyste officiel dans leur district moyennant la moitié des taux réglés par l'Acte, l'autre moitié étant payée par le Département du Revenu de l'Interieur.

Toutes personnes peuvent bénéficier de la mise en opération de cet Acte, et des services du Chimiste analyste en se conformant aux dispositions de cet Acte.

EDWARD MIALI,

Commissaire du Revenu de l'Interieur

Ottawa, 27 Juin 1886.

— Ceux qui voudront répondre à l'appel des religieuses de Sneem: prêtres, élèves ou autres, pourront m'envoyer leur petites ou leur grosses contributions d'ici à la fin de janvier prochain. J'expédierai le tout. Les bienfaiteurs participent à 50 messes. F. A. B.

— Les abonnés qui n'auraient pas reçu l'*Etudiant* du mois d'octobre ou de novembre sont priés d'en donner avis dès maintenant.

— Abonnez votre petite sœur au *Couvent*. C'est un joli cadeau lui faire pour 1887.

— On peut se procurer toute la collection du *Couvent* de 1886. 25 cts.

— Vous savez que le *Stereométricon* Bailairgé, si commode pour l'étude élémentaire de la géométrie dans l'espace, ne se vend plus que \$25.00.

— Les meilleures étrennes qu'un abonné puisse faire à un rédacteur de journal, c'est de lui payer son abonnement d'avance. Est-ce entendu!

— Vieux timbres pour collections à vendre chez MM. Cadieux et Derome. Bon marché.

— J'ai la conscience en paix car j'ai payé mon abonnement à l'*Etudiant*!

QUE VOTRE RÈGNE ARRIVE

L'ETUDIANT

REVUE MENSUELLE ILLUSTREE

F. A. BAILLAIRGÉ, Ptre

PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR

ABONNEMENT : \$1.00 par année. (Pour les écoliers, les instituteurs et les institutrices, \$0.50).
On est prié d'adresser toutes les communications concernant la rédaction et l'administration de
L'Etudiant au Rév. F. A. BAILLAIRGÉ, Ptre, au Collège Joliette, à Joliette, P. Q. Canada.

AVIS IMPORTANTS.

Ce numéro

Termine la collection de la seconde année de *L'Etudiant*.

Ceux par conséquent

Qui n'ont pas encore payé sont priés de vouloir bien nous envoyer le montant de leur abonnement.

Plusieurs

Ont reçu *L'Etudiant* pendant 14, 15 et même 16 mois, et l'ont renvoyé sans donner un sou !

Ils nous diront peut-être :

"Nous l'avons renvoyé une fois et vous n'avez pas discontinué." Nous ne persistons pas à expédier *L'Etudiant* à ceux qui l'ont refusé *une fois* de manière à se faire connaître.

Il ne suffit pas

D'écrire *refusé* sur une bande, il faut de plus laisser votre nom et votre adresse sur la bande. Autrement nous ne pouvons savoir qui refuse. La bande, d'autre part, doit être de bon papier, sans quoi elle se déchire et l'annonce de vo-

tre refus ne nous parvient pas. Le mieux serait d'annoncer son refus par carte postale.

Celui qui ne veut pas

Recevoir un journal doit le renvoyer *de suite*, s'il ne le fait pas par négligence, qu'il se résigne à en payer la façon.

Nous avons donné

Plusieurs gravures. Notre intention n'est pas de discontinuer.

Gravures

L'Etudiant de 1887 renfermera pour une centaine de piastres de gravures, entre autres : celle du comte de Mun, celle du comte de Paris, etc. C'est à Paris qu'elles seront exécutées.

Autre progrès.

La collection de 1887 aura près de 100 pages de plus que celle de 1886 ; c'est-à-dire qu'elle formera à la fin de l'année, un volume qui aura près de 260 pages. Le tout, \$1.00 ! que dis-je ? 50 cts ! pour la jeunesse.

Une œuvre d'éducation

Et d'instruction mérite encouragement si elle fait le bien. Nous avons quelques raisons de croire que *L'Etudiant*

fait quelque bien. Des personnes sages et pieuses sont de cet avis. Le diable travaille à répandre le goût des lectures dangereuses, frivoles ou indifférentes. Que les anges de la terre nous aident à propager la bonne lecture, le goût des études sérieuses.

Pagination.

En 1885, nous avons publié 10 numéros ; en 1886, 10 numéros, soit 20 numéros. Sur la première livraison qui sortira en janvier prochain, nous écrirons No 21 et ainsi de suite. On fera donc bien d'inscrire les chiffres précédents sur les livraisons de 1885 et de 1886. Ainsi, par exemple, la livraison de janvier 1886 devra porter le No 11, la livraison de février 1886, le No 12. Ce système a ses avantages.

Département

Spécial à l'avenir, pour les écoliers. C'est un petit encouragement que nous voulons leur accorder. L'écolier qui nous envoie un travail doit auparavant le montrer à son maître de classe ; il doit avoir de plus l'autorisation au moins tacite de l'autorité. L'écolier pourra prendre un pseudonyme, mais il devra donner son nom. Nous ne dispenserons de cette formalité que les travaux d'élèves qui seront expédiés par le professeur. Nous acceptons un bon travail de classe en quelque genre que ce soit.

Jeunes gens d'une même classe,

Abonnez-vous *collectivement*. Il est si facile de trouver 2 centins. Quelle est la classe qui ne compte pas 25 élèves ? Et voilà que l'on a 50 cts, prix de l'abonnement.

Messieurs les professeurs

Sont priés de nous donner un petit coup d'épaule ! S'il s'agissait ici de faire mousser un collègue au détriment d'un autre, nous ne ferions pas cette demande. Il s'agit purement et simplement d'une œuvre indépendante d'éducation et d'instruction. Notre *Étudiant* a sans doute bien des défauts, mais en grandissant, il se fera meilleur ! Nous avons osé. Nous avons commencé avec quatre piastres. Si nous avons pu faire un peu avec rien nous ferons mieux avec quelque chose.

250 prêtres

Et plus ont voulu nous donner la main. Merci. Merci de même aux institutions qui nous ont encouragé, aux correspondants, et à tous ceux qui ont bien voulu nous assister de leurs bons conseils.

Philosophie.

Plusieurs personnes nous demandent de la philosophie. La petite introduction à la philosophie est terminée. Dès le mois de janvier nous commencerons la première partie de la philosophie : *La Logique*.

Histoire contemporaine.

Nous travaillerons à être de plus en plus complet sur ce chef. Le présent, dans la mesure du possible, doit être connu *avant* le passé, tout comme il faut travailler à se connaître avant de chercher à connaître les autres.

La première partie

Du feuilleton : *L'Auberge de l'Ang Gardien* sera résumée, en deux mots, pour l'avantage des nouveaux abonnés.

F. A. B.

PAR UN JOUR DE VERGLAS.



Ciel ! Que c'est glissant ! !

L'ÉTUDE DU GREC

(Pour l'Étudiant.)

DIALOGUE

Eusèbe, Eugène, Philippe, Etienne.

Eusèbe. — Oh ! alors, tant pis pour toi. Tu n'as qu'à dire ton *mea culpa* et même ton *mea maxima culpa*. Je m'explique facilement, maintenant, ta violente migraine à chaque composition en grec : que veux-tu ce n'est jamais impunément qu'on se frappe la tête contre un mur.

Philippe. — Pourquoi donc, mon cher Eusèbe, avoir négligé à ce point l'étude du grec ? Pourquoi donc n'avoir pas écouté les pressantes sollicitations de notre professeur à cet endroit ? Cette année encore, quelle occasion favorable pour toi de combler les lacunes du passé, puisqu'on nous a fait reprendre notre grammaire quasi *ab ovo*. Pourtant avec un tant soit peu de bonne volonté..... tu aurais pu si facilement.....enfin *fugit tempus irreparabile* ; on finit toujours par le comprendre, mais malheureusement un peu trop tard.

Eugène. — Tu me demandes pourquoi,.... mon cher Philippe ; mais tu le comprendras aisément, si je te disais qu'avant même d'en apprendre l'alphabet, j'éprouvais déjà pour l'idiôme grec, une aversion qui n'a fait qu'augmenter depuis.

Eusèbe. — Tu viens juste là, mon cher, d'énoncer une grande vérité. Oui, le préjugé, telle est la source de bien des misères ; et pour ne point sortir de l'enceinte de notre pension, voilà ce qui fait que l'élève se raidit souvent contre le devoir, contre certaines études qui ne lui reviennent pas et en particulier contre celle du grec. Tu n'ignores pas l'adage latin : *ignoti nulla cupido*, et cet autre français : " l'appétit vient en mangeant."

Eugène. — C'est vrai..... mais autre chose que du grec, cela se conçoit.

Etienne. — Si tes adages, mon cher Eusèbe, peuvent selon toi, indiquer la véritable source d'une multitude de maux, nul doute, n'est-ce pas, qu'ils ne soient en même temps

un spécifique des plus efficaces pour les combattre ? Or, comment se fait-il donc, qu'ils n'aient encore pu réussir à détruire ce discredit traditionnel qui pèse sur le grec dans tous les collèges classiques ? Comment se fait-il donc qu'ils n'aient encore pu réussir à dissiper cette aversion, je dirai épidémique qui a régné, qui règne, et qui règnera chez toutes les générations d'écoliers dans les siècles des siècles ?

Eusèbe. — Remarque bien, Etienne, autre chose de constater un mal, autre chose d'arriver à le combattre victorieusement.

Philippe. — A mon tour, mon cher, je te rappellerai qu'il ne faut pas toujours juger les autres par soi-même, n'en déplaie au sophisme : *ab uno disce omnes*, qui malheureusement fait bien souvent des dupes. Ainsi, sans parler de plusieurs de nos frères aînés de rhétorique et de belles-lettres qui ont obtenu pour le grec des succès vraiment brillants, aux derniers examens, notre classe de versification ne compte-t-elle pas, elle aussi, bon nombre d'élèves qui s'appliquent consciencieusement à l'étude de la langue d'Homère, afin de se mettre en état au plus tôt de comprendre et de traduire les écrivains les plus distingués de l'antiquité, et de bénéficier par là, à la haute raison, aux idées élevées et au noble langage de ces grands et beaux esprits ?

Eusèbe. — Mieux que cela, il paraît certain que ces jours derniers, un groupe d'élèves de la classe, se sont donné le mot pour rivaliser de zèle dans l'étude du grec, pendant les quelques semaines qui nous séparent des seconds examens. Ils veulent à tout prix posséder *ad unguem*, leur syntaxe grecque, leur anthologie qu'on ne saurait réellement trop apprécier, sans oublier cela va sans dire leur Lucien, ce charmant philosophe qui a toujours le rire sur les lèvres et dont le cours de morale n'est par suite qu'une récréation des plus délicieuses. Ce bon exemple, je l'espère aura pour effet de stimuler l'ardeur des plus apathiques, et ainsi nos prochains examens, loin de le céder aux premiers dont le résultat a été, du reste, bien satisfaisant, n'en seront que mieux réussis encore.

Qui d'entre nous, ne voudrait procurer cette douce satisfaction, à notre dévoué professeur, sachant qu'il n'ambitionne qu'une chose : le succès de chacun de ses élèves ?

Etienne. — Malgré ta grande discrétion, sache mon cher Eusèbe, que je connais déjà le véritable auteur de cette nouvelle croisade : ton application constante à l'étude du grec me l'a révélé. J'espère donc, qu'on s'enrolera en grand nombre sous ton drapeau et que la campagne sera des plus heureuses.

Eugène. — Quoi ! Etienne,..... et *vel ipse...* nouvel Anacharsis !..... pour le coup, j'en tombe des nues ! !

Etienne. — Allons ! Eugène, rassure-toi... après tout des paroles..... ça ne coûte pas si cher. Et puis toi, Eugène,..... quand penses-tu faire voile pour la Grèce ?

Eugène. — Peut-on me poser pareille question ! ! je le sais, rien de contagieux comme l'exemple ; mais heureusement que je n'ai encore découvert chez moi, aucun symptôme de la contagion et il est plus que probable que je m'en sauverai.

Eusèbe. — En vérité, dites-moi donc, mes bons amis, pourquoi de votre part pareil parti pris ? Pourquoi cette dent contre le grec ?..... mais n'y aurait-il pas possibilité de vous l'extraire ?

Eugène. — En tout cas, je te le certifie, il faudrait un bras bien vigoureux,..... un habile dentiste ; car elle est joliment longue et bien enracinée.

Eusèbe. — Non, risée à part, quels motifs sérieux pouvez-vous invoquer pour justifier cette guerre que vous avez déclarée à l'étude du grec ?

Eugène. — Les motifs sont loin de faire défaut ; outre la répugnance et le dégoût que cette étude inspire, j'invoquerai en première ligne son inutilité.

Eusèbe. — Il faut avouer, mon cher Eugène, que ta manière d'apprécier l'étude du grec est passablement frondeuse. Aussi elle me remet dans la mémoire un passage que j'ai lu quelque part, il n'y a pas très longtemps. Ce passage renferme une excellente leçon qui trouverait tout à fait bien ici, son application pratique ; les jeunes gens, en effet, y sont prévenus de se tenir en garde

contre un défaut assez ordinaire à notre âge. Si j'avais seulement quelque dix ans de plus et une bonne paire de moustaches, assurément je.....

Eugène. — Et pourquoi donc cette réticence ? Bah ! entre amis ne peut-on pas se dire ses vérités ?

Etienne. — Moi aussi, Eusèbe, je te saurais gré de me faire connaître ce défaut auquel à raison de notre âge, nous serions plus exposés qu'aucun autre, au dire de ce fameux auteur devenu ton oracle ?

Eusèbe. — C'est de vouloir faire les entendus en tout ; c'est de nous prononcer d'un ton de maître sur une foule de questions, nous ne faisons souvent qu'entrevoir, et cela quelquefois en présence de personnes dont il s'agirait d'attendre la décision au lieu de la prévenir.

Eugène. — Hablerie que tout ce fatras-là !

Eusèbe. — Cependant, Eugène, que signifient ces trois mots de votre grammaire : *modestia decet adolescentes*, sinon que nous ne devons pas nous laisser entraîner à cette vaine présomption que nous donnent parfois les demi-connaissances dont s'enorgueillit notre jeunesse, attendu que c'est la réserve, la défiance de soi, la modestie qui convient le mieux à notre âge et fait son plus bel ornement ?

Philippe. — Je me rappelle aussi que notre professeur nous fit observer à ce propos, que le jeune homme présomptueux, arrogant, plein de suffisance était toujours détesté de ses condisciples.

“ Oh ! mes chers amis, ajouta-t-il, n'oubliez donc jamais que, quelque soient vos études et les développements précoces de vos facultés intellectuelles, il faut encore penser mûrement, et, pour cela, avoir passé le temps des illusions et des chimères, et s'être instruit au milieu des traverses de la vie. Si les lois, nous dit-il encore, peuvent avancer la majorité civile de l'homme, elles ne sauraient avancer la majorité toujours tardive de la raison. En conséquence, évitez toujours cette arrogance dans le ton et dans les formes. qu'on prend à tort pour de la force de caractère ; évitez toujours ces vaines bravades, cette audace de discours,

par lesquelles on croit se mettre de niveau avec les personnes dont l'âge et les lumières commandent le respect, et que reprouve la modeste simplicité ainsi que le sentiment de votre inexpérience."

Etienne. — Un ouvrage où se trouve de tels conseils, devrait être connu de tous les jeunes gens. Ainsi, mon cher Eusèbe, veuillez donc me l'indiquer.

Eusèbe. — C'est le "Traité des Etudes" de l'immortel Rollin. Mon professeur m'avait engagé à le lire, de préférence à ces livres frivoles et de pur agrément d'où l'on ne saurait retirer aucun fruit sérieux; à mon tour, Etienne, je te conseillerais d'en prendre connaissance avec notre ami Eugène. Il pourra, je l'espère, redresser votre manière d'apprécier l'étude du grec. Seulement, je vous en prévient, ne vous laissez pas rebuter par sa couverture vieillie et poudreuse.

M. H. B.

(A suivre.)

PUISSANCE DU CANADA

Ce que tout petit canadien doit en savoir.

(Pour l'Étudiant)

III

Nos différentes formes de gouvernement depuis 1534 jusqu'à 1867.

L'organisation gouvernementale ci-dessus, a été établie en 1867, sous le nom de : *Confédération du Canada.*

Nous avons vu que les premiers gouvernements organisés en Canada, jusqu'en 1791, le furent sur des bases restreintes et variées.

Depuis 1791 à 1867, il y eut aussi des changements, mais le principe constitutionnel et représentatif inauguré et promulgué en Canada, par l'Acte Constitutionnel de 1791, subsista toujours.

Par l'Acte Constitutionnel de 1791 qui divisait le Canada, alors la "Nouvelle France", en deux parties; l'une appelée : "La Pro-

vince d'Ontario" ou le *Haut-Canada*; l'autre : "La Province de Québec ou le *Bas-Canada*, le même mode de gouvernement qui existait aujourd'hui était alors établi, sous un nom différent. C'étaient : Un *Gouverneur*, un *Conseil Législatif*, et une *Assemblée Législative*, assignés à chacune des deux nouvelles provinces.

En 1838, à la suite des troubles politiques dans le Haut et le Bas-Canada, un *Conseil Spécial* fut substitué à l'administration existante.

En 1841 un nouveau mode de gouvernement appelé : *Gouvernement de l'Union* fut inauguré. "L'Acte d'Union qui le constituait, réunissait le Haut et le Bas-Canada en une seule province : "La Province du Canada."

C'est cette dernière forme administrative qui servit de base en 1867 à notre gouvernement actuel.

Ainsi, jusqu'à 1867, époque de l'établissement de la Confédération, les formes du gouvernement du Canada furent donc les suivantes, depuis la découverte du pays.

1. De 1534 à 1648, une *Vice-Royauté*.
2. De 1648 à 1663, un *Conseil*, avec pouvoirs judiciaires, exécutifs.
3. De 1663 à 1763, époque de la cession du Canada par la France à l'Angleterre, un *Conseil Supérieur*, avec pouvoirs judiciaires, législatifs et exécutifs.
4. De 1763 à 1774, une *Cour Martiale* ou *Conseil Militaire et Civil*, avec pouvoirs judiciaires et exécutifs.
5. De 1774 à 1791, un *Conseil Législatif*.
6. De 1791 à 1838, un régime *constitutionnel et représentatif*, avec pouvoirs exécutifs, législatifs et judiciaires.
7. De 1838 à 1841, un *Conseil Spécial*, avec pouvoirs exécutifs et législatifs.
8. De 1841 à 1867 un régime *constitutionnel et représentatif* appelé communément : "gouvernement responsable." "Gouvernement Uni" ou de "l'Union."
9. 1867 "gouvernement constitutionnel et représentatif, responsable de la confédération du Canada."

J. HERMAS CHARLAND.

Joliette, décembre 1886.

HISTOIRE CONTEMPORAINE

—
CA ET LA
—

HIBERNIA

(Pour l'Étudiant)

M. le Rédacteur,

Mon long silence vous fait peut-être croire que j'ai perdu la vie dans les émeutes de Lurgan..... détrompez-vous, je suis en parfaite santé, mais accablé d'ouvrage.

Toutefois je veux tenir parole et je vous envoie les notes suivantes sur la situation actuelle irlandaise.

Pour comprendre la question irlandaise, il faut demeurer en Irlande; un voyage de touriste ne suffit pas.

La question irlandaise est à la fois politique, agraire et religieuse.

I. *Question politique* car il s'agit de donner à plus de trois millions de catholiques les mêmes privilèges et pouvoirs d'administration qui sont actuellement entre les mains d'un million de protestants. L'acte d'Émancipation a donné le droit à toutes ces choses, mais l'organisation actuelle empêche les catholiques de jouir de ces droits.

L'administration judiciaire, l'administration des conseils, la direction des affaires locales, tout cela réside dans le corps protestant.

Le château de Dublin est assiégé par les créatures des orangistes, les postes leur sont confiés, ils regissent en maître dans les départements les plus catholiques de l'Irlande. Les 85 membres nationalistes malgré leurs talents, leurs efforts ne peuvent être entendus, compris au Parlement Anglais et le vote de la majorité les écrase dans toutes les questions irlandaises, tandis qu'un magistrat d'Ulster peut, au moyen de l'influence protestante, extorquer de l'administration locale les pouvoirs tyranniques qui lui plaisent.

Mais si ces choses sont vraies pour l'Irlande en général, elles le sont doublement pour la Province d'Ulster, où de nos jours encore, les catholiques sont opprimés, et pour eux, l'acte d'Émancipation est une farce.

Imaginez-vous un *tourneclaf* dans une prison qui dirait aux prisonniers: "Par ordre de la Reine vous avez la même liberté que moi," puis fermerait les portes de fer à double tour!! Jusqu'à nos jours ceci est l'image de la liberté irlandaise.

II. *Question agraire*: sans faire offense à mes chers lecteurs je dois avouer qu'ici je ne serai pas compris; nul étranger ne comprendra la question irlandaise sur ce point à moins qu'il ne passé deux ou trois ans en Irlande.

1. L'Irlande a été dépeuplée et les bestiaux ont remplacé les habitants.

D'abord, ceci rapportait beaucoup aux landlords, mais les produits étrangers ayant pris possession des marchés anglais et irlandais, les fermes et les bestiaux ont cessé de payer.

2. Les landlords vivant à l'anglaise en Italie, en France, en Suisse, partout *ailleurs qu'en Irlande*, ont dû augmenter leurs rentes pour mener la vie; bientôt il a fallu hypothéquer leurs propriétés aux juifs, et pour remplir ce programme il leur a fallu augmenter leurs rentes d'Irlande et payer ainsi l'intérêt de leurs énormes emprunts.

3. Les tenanciers sont devenus de moins en moins capables de payer ces rentes qui augmentaient avec les besoins du landlord,

4. Ce système de tenure a rendu l'Irlande improductive, à diminué la valeur du sol, a perdu les landlords et les a poussés à des évictions cruelles qui augmentent leurs dépenses sans augmenter leurs revenus.

Conclusion; vous avez des landlords en banqueroute et des fermiers dans le chemin.

5. Remède proposé aux landlords; rendez vos seigneuries au gouvernement qui les rendra aux fermiers secourus par la ligue nationale, et alors vous aurez des vrais propriétaires du sol; le courage et l'industrie reviendront.

III. *Question religieuse*: De nos jours le pouvoir est entre les mains protestantes et elles le conservent au moyen de tactiques indi-

gnes; nous demandons simplement la loyauté, et la même possibilité d'arriver au pouvoir, et nous catholiques, nous sommes surs que la prédominance alors nous reviendra. Les Protestants le savent aussi, et c'est toute la raison de leur animosité contre la politique de Gladstone. Mensonges, tricheries, subterfuges ont été leurs armes pour conserver le pouvoir; un Parlement local rendrait tout cela inutile, donc il faut l'opposer.

Voilà M. le Rédacteur un préambule à mes articles futurs, si j'ai le temps, et si les orangistes m'épargnent.

PATRICK KENNOCK.

Novembre 1886.

Lurgan; Place Bourget, Armagh, Irlande.

Le marquis de Lansdowne, gouverneur-général du Canada, vient de donner un noble exemple aux grands propriétaires de l'Irlande qui tiennent leurs prix de fermages trop élevés. Lord Lansdowne a réduit ses fermages de 20 à 35-pour cent.

— *Paris-Canada.*

LES CHEVALIERS DU TRAVAIL.

Nous lisons ces jours derniers dans le journal du Révd C. Miel, des Etats-Unis, sous le titre *Signes des Temps* :

“ Les *Socialistes* s'estiment assez forts pour présenter un des leurs comme candidat à la Mairie de New-York; et de fait, il n'obtient pas moins de 68,000 voix.

Le chef des *Chevaliers du Travail* épouse ouvertement la cause du candidat socialiste, et fidèle à la consigne, ses *subordonnés* votent pour lui comme un seul homme. ”

* *
*

Depuis assez longtemps, la grève est à la mode aux Etats-Unis. Dans les dépêches relatives à ces grèves, le nom des *Chevaliers du Travail* est souvent mentionné. Il serait important de savoir s'ils sont responsables et jusqu'à quel point. Les grèves, règle générale, gâtent le peuple, engendrent la misère, tuent l'industrie, détruisent l'autorité, accumulent les injustices.

* *
*

“ *L'Indépendant* dit le *Travailleur* (16 novembre) fait une verte semonce à un compatriote de Haverhill, qui a conformément aux instructions des *Chevaliers du Travail* voté pour Foster (1) l'insulteur des canadiens. ” M. Foster est un des chefs des *Chevaliers du Travail*.

* *
*

La Société des Chevaliers du Travail peut-elle être encouragée dans la Province ecclésiastique de Québec ?

Ceux qui, dans la Province, se font aujourd'hui “ *Chevaliers du Travail*, ” font mal et ceux qui les encouragent rendent à la patrie un bien mauvais service. C'est l'opinion d'un grand nombre.

Une désapprobation autorisée, connue de tous, frappé en ce pays cette association des *Chevaliers du Travail*. Si cette association est bonne aujourd'hui, elle sera bonne encore demain. Pourquoi dès lors ne pas se désister ou s'enrôler ?

Cette circonstance seule suffit pour gêner l'esprit des associés, abstraction faite de la valeur intrinsèque de l'association.

Il faut dans tous les cas, pour réussir une naissance *légitime*. La désobéissance détruit ici la légitimité.

On dira peut-être : “ Là-bas, c'est approuvé; ici, ça ne l'est pas ! ”

Ce n'est pas la question.

Pierre, malade, prend un remède dangereux je suppose. Paul qui a la même maladie que Pierre veut prendre le même remède : son médecin s'y oppose. “ J'ai là, lui dit-il, de quoi vous guérir sans cela, j'ai des remèdes qui produisent le même effet et qui ne vous exposent à rien. Le médecin de Paul est-il blâmable ? Paul sera-t-il sage s'il ne se rend pas à ses avis ? ”

Eh bien, l'association des *Chevaliers du Travail* c'est, dit-on, un remède qui tendrait à guérir la société d'une maladie qui s'appelle *l'abus du capital*.

Ce remède qui peut avoir sa valeur est

(1) Foster qui avait été trompé s'est honorablement rétracté assure un correspondant de *L'Indépendant*. C'est le conformément..... qui a frappé notre attention.

dangereux. Nous vivons dans un temps où les idées les plus malsaines dominent un grand nombre d'esprits même dans la population ouvrière. Du reste le peuple, moins éclairé, peut à son insu devenir l'instrument d'esprits habiles et méchants.

La Province de Québec a-t-elle la maladie de l'*abus du capital* ? supposons-le pour un moment. Cette maladie est-elle aussi considérable que dans plusieurs autres sociétés ? Non, assurément : l'abus du capital engendre le paupérisme, nous avons la pauvreté, — peut-être, — nous n'avons pas le paupérisme.

La Province de Québec est-elle en grande majorité catholique ? Oui. Eh bien, le catholicisme fervent, tel qu'il existe dans cette Province, est le médecin capable de la guérir, sans qu'il lui soit nécessaire d'avoir recours à ce qui peut être un remède encore, une fois, mais un remède qui comme le nuage, porte en lui la foudre ! Le clergé est en état d'en juger ; veuillez compter ceux qui sont en faveur du Chevalier du Travail dès qu'il s'agit de la Province de Québec.

Avant de s'enrôler, donc, il faut avoir la sagesse d'attendre et remarquer que le *travail*, le *capital* et le *remède aux abus* de celui-ci existent chez nous dans des conditions particulières qui demandent une manière spéciale de voir et d'agir. F. A. B.

NOUVELLES.

Inauguration de la statue de la Liberté à Bedlows Island, E. U.

MM. Justin McCarty et Mickael Davitt, irlandais distingués, chefs politiques de leur pays, ont rendu visite à leurs frères d'Amérique. Réception enthousiaste.

Mort de Paul Ber, ministre français au Tonquin. Excellent physiologiste, très mauvais philosophe, ennemi féroce du catholicisme.

La République Française décrète l'expulsion des religieux, de l'école. C'est une loi irréfléchie, oppressive, fanatique et brutale. La République a peur de l'enseignement *catholique*. République par conséquent devient, dans ce cas, synonyme de *anticatholique*.

L'Italie s'est trouvée assez puissante encore pour mettre à la porte un certain nombre de religieuses !

En Canada, la situation politique est toujours très tendue.

ETYMOLOGIE.

MARSEILLE.

Environ six cents ans avant l'ère chrétienne, une colonie de Phocée, ville maritime d'Ionie, cherchant une nouvelle patrie à travers les mers, aborda sur les côtes de la Gaule méridionale, dans un lieu occupé par les Ségobriges, nation de la race des Gaëls. Là régnait un roi du nom de Nann. Ce prince selon l'usage des Liguriens, adopté par les Ségobriges, donnait ce jour là un grand repas, à la fin duquel sa fille Gryptis devait se choisir un époux. Euxène, chef des émigrants de Phocée, fut invité à prendre place au festin, et, lorsque le roi Naan fit signe à sa fille de désigner son fiancé, la princesse présenta au noble étranger la coupe nuptiale. Cette étrange aventure eut pour résultat l'établissement d'une colonie ionienne sur le rivage gaulois, et la fondation d'une ville qu'Euxène, gendre de Nann, appela Massalie, nom grec, traduit par le mot latin Massilia, et dont on a fait Massilie (Marseille).

HECTOR SERVADEC.

Lévis, novembre 1886.

BON TON

Qu'il est de mauvaise tenue de fumer sur la rue.

Rien de plus désagréable que de voir un enfant, sur la rue, la pipe *au bec*, On ne dira jamais de cet enfant : "voilà un jeune homme qui se tient bien"

Les hommes de police de Panama recevaient dernièrement l'ordre de ne point fumer pendant leurs heures de service.

C'est *ad duritiam cordis* et pour augmenter sa popularité que le duc de Cambridge vient de permettre aux soldats anglais de fumer sur la rue ; encore ne devront-ils le faire qu'après 5 heures du soir, et après 6 heures, lorsque les jours seront plus longs : les ténèbres voilant un peu le malséant de la chose.

Pourquoi ces mesures si la pipe est à la place sur la rue ?

F. A. B.

A PROPOS DE "L'ÉTUDIANT."

PUBLICATIONS REÇUES.

UN AMI NOUS ÉCRIT CE QUI SUIT :

Mon cher Ami,

Je viens de recevoir le numéro d'octobre de *l'Étudiant*.

J'aime beaucoup ta chère feuille bleue, elle est intéressante, modeste, un peu goguenarde parfois, mais elle tout au service et à la portée du petit monde auquel elle s'adresse— Quelques uns la désirent plus sérieuse, plus substantielle, mais ils oublient son but qui est de plaire à des enfants légers. — Le premier mérite d'un journal n'est-il pas d'être lu avec intérêt par ceux à qui il s'adresse ?

D'ailleurs j'y trouve une foule de petits renseignements pratiques, on y voit à chaque page la préoccupation du rédacteur qui est d'accoutumer les élèves à l'amour des choses sérieuses, à l'étude des sciences utiles, et aux bonnes manières de la vie civile.—La piété sans être mise de côté n'y est pas prodiguée, mais aussi si c'était un sermonaire ou un recueil de prières, les élèves le jetteraient de côté avec ennui

Une bribe de dialogue sur une dévotion, une croyance, ferait du bien, et tu as le don des dialogues piquants.— Quel est le jeune homme, qui même au collège ne doute pas parfois ! peut-être notre mal est-il de trop affirmer sans assez prouver. — Gare à nos sceptiques de Belles-Lettres ou de Rhétorique !

K.

Discours de M. l'Abbé Bruchési, à l'occasion de la remise du *Pallium* à Mgr Duhamel, archevêque d'Ottawa.

College of Ottawa— Prospectus and course of Studies.

Règlement général du Conseil Général du Barreau de la Province de Québec, adopté par le dit Conseil, le 16 Septembre, 1886.

Discours sur le Budget prononcé par l'Hon. A. M. McLean, Chambres des Communes, 20 Mars 1886.

Mémoires sur la Coalition — Etude politique — des presses du *Courrier de St-Hyacinthe*, 1886.

Irish Canadian representatives — Their past acts, present stand, future prospects — by Joseph K. Foran, 1886.

Chambre de Commerce de Trois-Rivières — Rapport de Georges Balcer, secrétaire, 1886.

L'Étudiant et le *Couvent* sont en vente :
A Montréal, Kiosque de la Place Jacques-Cartier.

A Québec, chez M. L. Béland, 264, rue St-Jean, Faubourg St-Jean.

Aux Trois-Rivières, chez M. Ayotte, libraire.

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE

(Pour *l'Étudiant*.)

Depuis la publication du dernier rapport annuel, 1885-86, le chemin de fer à été ouvert au transport régulier des passagers et du fret, le 26 juillet 1886, Québec à Vancouver, terminus actuel, situé à 14 milles à l'ouest de Port Moody (premier terminus), pour le plus grand avantage des vaisseaux océaniques et autres.

La longueur totale du chemin, d'après la table horaire, publiée le 26 juillet, 1886, par la Compagnie du Pacifique, est comme suit :

	Milles statutaires ou terrestres.
De Québec à Vancouver via la Jonction St-Martin, sans arrêter à Montréal.....	3,053
De Québec à Vancouver via Montréal	3,078

N. B. — La dernière cheville fut plantée à l'est de Kamloops le 7 novembre 1885 date de l'arrivée d'un train spécial à Port Moody. (1)

Les distances comparatives de Liverpool (Angleterre), à Yokohama (Japon), par les "routes canadiennes d'été et d'hiver actuelles" et par la "route la plus courte des États-Unis," d'après les cartes et les tables horaires les plus récentes, sont indiquées sur les tableaux qui suivent : Nos 1. 2. 3.

No 1. CANADA. ROUTE D'ÉTÉ ACTUELLE

Route de Québec. La plus courte à travers l'Amérique du Nord, par le chemin de fer du Pacifique.

	Milles géog. ou marins.	Milles stat. ou Terrestres
De Liverpool à Québec via Détroit de Belle-Ile. Océan Atlant.	2661	3067
De Québec à Vancouver. Directe. Chemin de fer C. du Pacif.	2648	3053
De Vancouver à Yokobama. Océan Pacifique.	4362	5028
TOTAL. De Liverpool à Yokohama, via Détroit de Belle-Ile, Québec et le chemin de fer Canadien du Pacifique. Route d'été.	9,671	11,148

N. B. — La route de l'Atlantique jusqu'à Québec, via le Cap Race est de 158 m. géog. (égalent 182 m. statuaire) plus longue que via le Détroit de Belle-Ile.

No 2. CANADA. ROUTE D'HIVER ACTUELLE

Route de Halifax et Québec, par les chemins de fer Intercolonial et Canadien du Pacifique.

De Liverpool à Halifax, Nouvelle-Écosse. Océan Atlantique.	2500	2881
De Halifax à Québec. C. de fer Interc. raccourci de 9 m. en 1885	589	679
De Québec à Vancouver. Directe. C. de fer canad. du Pacifique.	2648	3053
TOTAL. De Halifax à Vancouver. Chemin de fer.	3237	3732
De Vancouver à Yokohama. Océan Pacifique.	4362	5028
TOTAL. De Liverpool à Yokohama, via Chemin de fer Intercolonial et Canadien du Pacifique.	10,099	11,641

No 3. ÉTATS-UNIS

Boston, Chicago et San Francisco. La route la plus courte des États-Unis.

De Liverpool à Boston. Océan Atlantique.	2,895	3,337
De Boston à Chicago-Chicago, Détroit et Chute Niagara. Ligne courte.	871	1,004
De Chicago à Omaha. Chemin de fer de Chicago, Rock Island et du Pacifique.	434	500
De Omaha à Ogden. Chemin de fer Union du Pacifique.	896	1,033
De Ogden à San Francisco. Chemin de fer Central du Pacifique.	776	895
TOTAL. De Boston à San Francisco. Chemin de fer.	2,977	3,432
De San Francisco à Yokohama. Océan Pacifique.	4,470	5,152
TOTAL. De Liverpool à Yokohama, via Boston, Chicago et San Francisco. La ligne la plus courte des États-Unis.	10,342	11,921
DIFFÉRENCE EN FAVEUR DU CANADA.		
Route de Québec. Durant la navigation.	670	773
Route de Halifax et Québec. Durant l'hiver.	243	280

L'AUBERGE

DE

L'ANGE-GARDIEN

VII (suite) v. p. 163.

Il rentra, laissant la porte ouverte ; Moutier s'y glissa après lui, le suivit, et s'arrêta en face d'une chambre dans laquelle entra l'aubergiste. Une faible lumière éclairait cette pièce ; un homme était étendu par terre, garrotté et bâillonné. Le frère et la femme de Bournier le soulevèrent par les épaules, l'aubergiste prit les jambes, et tous trois s'apprêtaient à se mettre en marche, quand Moutier bondit sur eux, et cassa la cuisse de l'aubergiste d'un coup de pistolet, brisa le crâne du frère avec la poignée de ce pistolet, et renversa la femme d'un coup de poing sur la tête. Tous trois tombèrent ; l'aubergiste seul poussa un cri en tombant. Moutier le roula dans un coin, sans avoir égard à ses hurlements, coupa avec son poignard les cordes qui attachaient le malheureux étranger, arracha le mouchoir qui l'étouffait, garrotta l'aubergiste, courut dans la salle d'entrée, ouvrit la porte qui donnait sur la rue et tira un coup de pistolet en l'air en criant :

« Au voleur ! à l'assassin ! »

Une douzaine de portes s'ouvrirent, des têtes épouvantées apparurent.

« Par ici, à l'auberge ! cria Moutier. Arrivez vite, il n'y a plus de danger »

Cette assurance donna du courage aux plus hardis. Quelques hommes armés de couteaux et de bâtons se dirigèrent, non sans trembler, vers l'auberge ; ils entrèrent avec hésitation dans la salle et se groupèrent près de la porte, n'osant avancer, dans

l'incertitude des dangers qu'ils pouvaient courir encore et dans l'ignorance des événements qui se passaient.

Pendant qu'ils hésitaient et se consultaient, Elfy entra précipitamment ; elle avait entendu le coup de pistolet, l'appel de Moutier, et accourait en appelant les gens du village pour le secourir, ainsi que Jacques qu'elle croyait encore avec Moutier.

ELFY.

Qu'est-ce qui se passe-t-il ici ? Pourquoi restez-vous dans la salle ? Où est M. Moutier ? Pourquoi n'entrez-vous pas dans les appartements.

UN BRAVE.

C'est ce que voyez-vous, mademoiselle Elfy, on ne sait pas ce qui peut arriver ; ce n'est pas prudent de se trop avancer ; sans savoir à qui on a affaire. Ce Bournier est un mauvais gueur ! On n'aime pas à se faire des querelles avec des gens comme ça.

ELFY.

Et vous laissez peut-être égorger quelqu'un de peur d'attraper un coup ou de vous faire un ennemi ? Moi, femme, j'aurai plus de courage que vous. »

Elfy arrachant un couteau des mains d'un des trembleurs indécis, se précipita dans les chambres qui se trouvaient près de la salle en appelant : « Monsieur Moutier, où êtes-vous ? Où est Jacques ? Que vous est-il arrivé ? On vient à votre aide ! » Elle ne tarda pas à entrer dans la pièce où

étaient étendus l'aubergiste garrotté, le frère ne donnant aucun signe de vie, la femme évanouie. Moutier jetait de l'eau sur le visage saignant de l'étranger, qui était resté par terre ; il ignorait s'il y avait aucune blessure grave et si le sang dont il avait le visage inondé provenait d'une blessure ou d'un fort saignement de nez. A la voix d'Elfy, il se releva, et, allant à elle :

« Ma bonne, ma chère Elfy, je suis désolé de vous voir ici ; n'y restez pas, je vous en prie. Envoyez-moi du monde. Pourquoi êtes-vous venue ?

ELFY.

J'avais entendu le coup de pistolet et votre voix ; je craignais qu'il vous fût arrivé malheur, et je suis accourue. Ils sont là dans la salle une douzaine d'hommes, mais ils n'osent pas entrer ; alors je suis venue.

— Sans avoir égard au danger ! Je n'oublierai pas cela, Elfy ! dit Moutier lui serrant affectueusement les mains. Non, jamais !... Mais, puisque vous voilà, appelez-moi du monde ; il faut soigner ces gueux-là, aller chercher les gendarmes et tirer d'ici ce pauvre monsieur qu'ils ont voulu tuer pour le voler sans doute. J'avais renvoyé Jacques près de vous avant d'entrer. »

Elfy, sans faire de questions, retourna à la salle, dit brièvement aux hommes ce que Moutier leur demandait, et retourna en toute hâte à l'*Ange-Gardien* pour rassurer sa sœur, qui était restée avec Paul. Elfy rencontra à l'auberge de Bournier le petit Jacques qui accourait aussi tout effrayé, il avait entendu le coup de pistolet, et il se dépêchait d'arriver au secours de son ami. Il avait été retardé par le chemin plus long qu'il avait dû prendre pour revenir au village. Elfy lui expliqua en peu de mots ce qui venait d'arriver, et le remena avec elle, pensant qu'il gênerait Moutier plus qu'il lui servirait.

Les hommes qu'Elfy avait trouvés tremblants dans la salle de l'auberge déployèrent un courage héroïque, aussitôt qu'ils eurent appris par Elfy où en étaient les choses et le genre de secours que leur demandait Moutier. Ils se lancèrent bruyamment dans la chambre où gisaient les blessés, et s'empressèrent d'offrir au vainqueur l'aide de leurs bras pour terrasser ses ennemis.

MOUTIER.

Quand à cela, je ne vous ai pas laissé d'ouvrage, les voilà tous par terre ; mais il faut que vous m'aidiez à les loger, aux frais de l'Etat, dans la prison de la ville la plus proche. Je ne suis ici qu'en passant ; je ne connais personne. Et puis vous voudrez bien, quelques-un de vous, m'aider à transporter le pauvre étranger qu'ils ont voulu égorger et qui n'a pas encore repris connaissance ; pour celui-là, c'est un médecin qu'il faut et de bons soins. »

Les vaillants habitants se mirent à la disposition de Moutier, dont l'habit militaire, la croix et le galon de sergent les disposaient au respect. Il en dépêcha deux à la ville pour requérir les gendarmes ; il donna à quatre autres la garde des malfaiteurs avec injonction de garrotter la femme et son frère. Il en envoya une demander à madame Blidot si elle pouvait recevoir l'étranger, et il garda les autres pour l'aider à faire revenir le blessé et pour aller délivrer Torchonnet dont il indiqua la prison. Madame Blidot ne fit pas attendre la réponse.

« Tout ce que vous voudrez et quand vous voudrez, vous fait dire madame Blidot, monsieur le sergent. Tout sera prêt pour recevoir votre monsieur. »

Moutier posa un matelas par terre, étendit dessus l'étranger ; aidé de trois hommes vigoureux, il l'emporta ainsi et le déposa chez madame Blidot, dans la chambre et sur le lit qu'elle leur indiqua. Elle aida

Moutier à lui enlever ses vêtements, à laver le sang figé sur son visage et qui le rendait méconnaissable. Quand il fut bien nettoyé, Moutier le regarda ; il poussa une exclamation de surprise.

« Quelle chance, ma bonne madame Blidot ! Savez-vous qui je viens de sauver du couteau de ces coquins ? Mon pauvre général prisonnier ! c'est lui ! Comment diantre a-t-il été se fourrer par là ? Le voilà qui ouvre les yeux ; il va revenir tout à fait. »

En effet, le général reprenait connaissance, regardait autour de lui, cherchait à se reconnaître ; il examinait madame Blidot. Il ne voyait pas encore Moutier, qui s'était effacé derrière le rideau du lit ; mais quand le général demanda : « Ou suis-je ? Qu'est-il arrivé ? » Moutier se montra et, lui prenant la main :

« Vous êtes ici chez mes bonne amies, mon général. Le brigand chez lequel vous étiez descendu a la cuisse cassée, son frère a le crâne défoncé, et la femme a reçu un coup d'assommoir dont il lui restera quelque chose s'il elle en revient ? »

LE GÉNÉRAL

Comment ! encore vous, mon brave Moutier ? C'est pour vous que je suis venu me fourrer dans ce guêpier, et c'est vous qui m'en tirez, qui êtes encore un fois mon brave sauveur ?

MOUTIER.

Trop heureux, mon général, de vous avoir rendu ce petit service. Mais comment est-ce pour moi que vous avez pris vos quartiers chez ces coquins ? »

Avant de répondre, le général demanda un verre de vin ; il l'avalait, se sentit remonté et dit à Moutier :

Vous m'aviez dit que vous vouliez passer par ici pour voir vos bonnes amies et les enfants ; j'ai voulu vous épargner la route

par étapes d'ici jusqu'aux eaux de Bagnoles, et je suis venu vous attendre chez ce scélérat qui a si bien manqué m'égoïger.

MOUTIER.

Comment ont-ils fait pour s'emparer de vous ? Et pourquoi voulaient-ils vous tuer ?

LE GÉNÉRAL

Nous avons eu une querelle au sujet d'un pauvre petit diable qui avait l'air si malheureux, si malade, si terrifié, que j'en ai eu compassion. Je lui ai donné une commission et vingt francs pour en payer un, le surplus pour lui. Le fripon d'aubergiste a volé les vingt francs, car je n'ai plus revu l'enfant. Je lui en ai reparlé le lendemain. J'ai su que l'enfant était le fils d'une mandriante qui l'a laissé à l'aubergiste pour l'aider dans son ouvrage ; j'ai vu que l'enfant devait être traité fort durement. J'ai demandé à payer son apprentissage quelque part ; le coquin a refusé. J'ai dit que j'irais le demander au maire de l'endroit ; il est entré en colère et m'a parlé grossièrement. J'avais eu la sottise de lui laisser voir ma bourse pleine d'or, des billets de banque et des bijoux dans ma cassette, et je lui dis qu'il avait perdu par sa grossièreté une bonne occasion d'avoir quelques milliers de francs. Il s'est radouci, m'a dit qu'il acceptait le marché ; j'ai refusé à mon tour, et j'ai tout remis dans ma cassette. L'homme m'a lancé un regard de démon et s'en est allé. Une heure après, la femme m'a fait passer dans une petite salle éloignée et m'a apporté mon déjeuner ; le mari est rentré comme je finissais. Je n'y avait pas fait attention. J'ai entendu qu'en sortant, ils fermaient la porte à double tour. J'ai sauté sur la porte, j'ai secoué, j'ai poussé, j'ai appelé ; personne et pas moyen d'ouvrir. J'ai été à la fenêtre, j'ai ouvert ; pas moyen de sauter dehors ; des barreaux de fer énorme

et serrés à n'y pas passer un écureuil. J'ai crié comme un sourd, mais aussitôt les volets se sont fermés ; j'ai entendu barricader au dehors. Pour le coup, la peur m'a pris ; j'étais là comme dans une souricière. Pas d'armes ! je n'en avais pas sur moi, et ils avaient enlevé le couvert et les couteaux. Je criais ; c'est comme si j'étais resté muet. Personne ne m'entendait. Que faire ? Attendre ? C'est ce que j'ai fait. Il faudra bien qu'il m'enportent à manger, pensais-je ; en me mettant près de la porte, je m'élancerai dehors dès qu'elle sera entr'ouverte. J'attendis longtemps, et quand on vint, ce ne fut pas la porte qui s'entr'ouvrit, mais le volet ; on me passa des tranches de pain.

« Il y a de l'eau dans la carafe, » dit la voix de l'aubergiste, et le volet se referma.

« Je restai ainsi deux jours fatigué à mourir ; n'ayant qu'une chaise pour me reposer, du pain et de l'eau pour me nourrir, horriblement inquiet de ce qui allait m'arriver ; je bouillonnais quand je pensais que vous étiez peut-être ici, à cinq cents pas de moi et ne pouvant me porter secours. Enfin, le troisième jour, j'entendis un mouvement innaccoutumé du côté de la porte ; je repris mon poste, près à me jeter sur le premier qui paraîtrait. En effet, j'entends approcher, la clef tourne dans la serrure, la porte s'ouvre lentement ; l'obscurité de ma prison ne leur permettait pas de me voir. J'attends que l'ouverture de la porte soit assez large pour me laisser passer, et je me lance sur celui qui entre ; je reçois un coup de poing dans le nez. Le sang jaillit et me gêne la vue, ce qui ne m'empêche pas de chercher à me faire jour ; mais ils étaient plusieurs, à ce qu'il paraît, car je sentais les coups tomber comme grêle sur ma tête, sur mon dos et surtout sur mon visage. Le sang m'aveuglait ; je ne voyais plus où j'étais. J'appelle, je cris au

secours ; les coquins jurent comme des templiers et parviennent enfin à me jeter par terre. L'un d'eux saute sur ma poitrine, pendant que d'autres me garrottent les pieds, les mains, et m'enfoncent dans la bouche un mouchoir qui m'étouffait. J'ai bientôt perdu connaissance, et je ne sais pas comment j'ai été délivré ni comment vous avez pu deviner le danger où je me trouvais.

MOUTIER.

Je vous raconterai cela, mon général, quand vous vous serez reposé ; vous avez l'air fatigué. Il vous faut un médecin, et je vais l'aller chercher.

LE GÉNÉRAL

Je ne veux rien que du repos, mon ami. Pas de médecin, pour l'amour de Dieu ! Laissez-moi dormir. La pensée que je me trouve ici, chez vos bonnes amies et près de vous, me donne une satisfaction et un calme dont je veux profiter pour me reposer. A demain, mon brave Moutier, à demain. »

Le général avala un second verre de vin tourna la tête sur l'oreiller et s'endormit.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

N. B.—Dans le prochain numéro, nous résumerons brièvement cette première partie, pour l'avantage des nouveaux abonnés de 1887.

LE SORCIER.

Un commissaire d'armée, dont le génie était médiocre, fut jaloux de la réputation d'un capitaine, et manda à M. de Louvois que ce capitaine était sorcier. Le ministre se contenta de répondre à l'envieux : « Monsieur, j'ai fait part au roi de l'avis que vous m'avez donné ; sur quoi Sa Majesté m'a dit de vous répondre que, si ce capitaine est sorcier, pour vous, il est certain que vous ne l'êtes pas. »

Département de l'Écolier

UN DERNIER HOMMAGE

RENDU A LA MÉMOIRE DE FEU

M. CHARLES STARNES,

*Elève du Collège de Montréal, décédé le 22
Aout, 1886.*

Nous voulons vivre ! Oh ! la chimère !
Des jours passés sur cette terre,
Quelle rapidité !
Oui, notre vie est bien rapide ;
Mais un phare est là qui nous guide
Et c'est l'éternité !

Éternité, sainte espérance,
Remplace aujourd'hui l'existence
Qui vient de se flétrir !
C'est un crépuscule qui baisse :
C'est un tendre ami qui nous laisse
Et pour te conquérir !

Devant la mort fière et terrible,
Sa grande âme fut insensible.
De joie il rayonnait,
Dans les étreintes maternelles
Disant les beautés éternelles :
C'est qu'il t'entrevoit !

Mourir ! Mourir si jeune encore ;
Quitter la vie à son aurore,
N'est-ce pas un malheur ?
Mais il désirait tes délices :
Que lui coûtaient les sacrifices,
Il voulait ta splendeur !

Quand il vit s'entr'ouvrir la tombe,
C'en est fait, dit-il, je succombe,
C'est mon dernier sommeil.
Mais j'attends, loin de ce bas monde,
Une joie à jamais féconde,
Un céleste réveil !

Oui, certain de sa mort prochaine,
Il n'en sentit aucune peine ;
Ce qui plus est encor,
Rempli d'une sainte allégresse,
Il consolait avec tendresse
Ceux qui pleuraient son sort.

« Mes amis, que la mort m'est chère,
« Moi qui tenais à cette terre
« Que par un seul lien.
« Pour Maman j'aurais voulu vivre ;
« Dieu veut ! A la mort il me livre
« Et ce qu'il fait est bien.

« Je l'aimais tant ma bonne Mère !
« De la servir et de lui plaire
« J'aurais fait mon bonheur.
« Ah ! si j'eusse vécu, ma vie,
« En servant mon Dieu, ma patrie,
« Aurait charmé son cœur !

« Son cœur aimant, son cœur si tendre
« Qui de moi seul pouvait attendre
« Quelque soulagement.
« Moi seul, je savais le comprendre !
« Mais Dieu m'appelle, il faut me rendre.
« Je pars Adieu, Maman !!

« Maman, ajoutait-il encore,
« Mes yeux bientôt verront l'aurore
« D'un jour bien plus charmant.
« Mourir sans avoir vu mon père !
« Sans l'embrasser quitter la terre !
« Va-t-il venir, Maman ?

Dieu fut sensible à sa prière ;
Car bientôt son bien-aimé père
Se jeta dans ses bras.
« Papa, dit-il, je meurs sans peine ;
« Je t'ai vu ! Mon âme sereine
« S'envole d'ici-bas.

« Comme l'oiseau, roi de l'espace,
 « La terre n'était point ma place,
 « Plus haut, je dois aller.
 « Je sens, Maman, que j'ai des ailes,
 « Vers les collines éternelles
 « Il me faut m'envoler ! »

Un beau talent, une âme ardente,
 Généreuse et persévérante,
 Un cœur affectueux,
 Eussent fait de sa belle vie
 Soit un champion à sa patrie
 Soit un prêtre aux saints lieux !

Doué d'un riche caractère,
 Pour tous ayant un cœur de frère,
 Il était obligéant.
 Et de sa noble contenance,
 Devant l'injure et la jactance,
 L'effet était puissant,

Fort à la mort comme en la vie,
 Dans son atroce maladie
 Il ne faiblissait pas.
 « Oui, pour aller de cette terre,
 « Dit-il, vers mon céleste Père
 « La voie est le trépas !

« Console-toi, mère chérie,
 « Pour toi dans la sainte Patrie
 « Je prirai l'Éternel !
 « Pour consoler de la souffrance,
 « N'est-ce point assez, l'espérance
 « De se revoir au Ciel ? »

Ainsi, sur sa funèbre couche
 Comme des perles, de sa bouche
 Tombaient ces mots touchants.
 Ainsi, d'une douleur amère,
 Il consolait sa pauvre mère
 A ses derniers instants !

Consolons-nous de son absence ;
 Ces mots redonnent l'espérance,
 Amis qui l'entendons !
 Il laisse un bel exemple à suivre.
 Pieux et purs sachons donc vivre,
 Et nous le reverrons !

ENVOI.

La nature a ses droits, il y faut condescendre,
 Toi qui pleures encor sur cette fraîche cendre,
 Apaise tes chagrins.
 Laisse-nous partager cette douleur, ô Mère,
 Laisse-nous à tes vœux mêler notre prière,
 Nos regrets souverains.

Mère, quand tu viendras, sous le saule qui pleure
 Ombrageant de ton fils la dernière demeure,
 Prier sur son tombeau,
 Seule, console-toi, dans ce lieu solitaire :
 Ton Charles bien-aimé, disparu de la terre
 Est un ange d'en haut .

De même qu'à nos yeux que ce spectacle étonne,
 Cet arbre dépouillé par la bise d'automne
 Réverdît en été,
 Ton fils mort à ce monde, à ce monde de larmes
 Revit par ses vertus et revit plein de charmes
 Dans l'immortalité,
 R. I. P.

J. M. A. DENEULT

Collège de Montréal.

LA COUPE.

L'antique manoir de Turinge s'élevait haut et menaçant au-dessus de l'étang qui l'entourait. Le lierre rampait c'est vrai sur ses murs grisâtres, et la mousse commençait à se montrer aux crevasses, mais il eut été bien téméraire, celui qui eut osé attaquer la demeure d'un des Seigneurs de Nageant.

Le baron Henri, présent possesseur du château, était un homme incompréhensible. Pendant des jours entiers on le voyait morne et silencieux, se promener solitairement sur la plus haute tour du castel. Le plus souvent encore il restait assis les yeux fixés dans le vide, les mains crispées, et agitées convulsivement. Parfois il se livrait à des plaisirs, ou à des festins, mais un fidèle observateur, eut vu de temps à autre, son visage s'assombrir, et le chagrin qu'il cherchait à noyer, remonter toujours. Il y avait au château, une personne que l'isolement du baron préoccupait vivement, c'était sa fille Berthe. Vainement avait-elle tâché de découvrir la cause de la douleur qui s'était emparée de son père : jamais elle ne la lui avait demandée ; mais ses regards, ses manières exprimaient plus éloquentement ce qu'elle n'osait demander de vive voix. De son côté, le baron aimait passionnément sa fille, c'était elle, et elle seule qui lui faisait goûter le peu

de plaisir qu'il pouvait ressentir. Quand il la voyait s'approcher, il tachait de chasser la douleur empreinte sur ses traits, mais jamais assez pour que l'œil de sa fille ne pût en découvrir les vestiges. Berthe sentait que tout ce qui l'entourait avait un air mystérieux et forcé ; elle feignait cependant de ne pas s'en apercevoir, pour ne pas agrandir la douleur de son père, qu'elle savait être la clef de tout le mystère. Elle voyait que depuis longtemps un noir chagrin s'était emparé de son cœur. Elle croyait que c'était à cause de la perte de sa mère, elle ne s'arrêta jamais à la pensée que son père eut pu être coupable de quelque crime.

Le soleil n'a plus à fournir à l'horizon que le quart de sa course quotidienne ; sur le grand chemin, bordé d'arbres, qui conduit au château de Turinge, on voit s'avancer un cortège de brillants chevaliers, montés sur des chevaux caparotonnés d'or et d'argent. C'est qu'il y avait fête au château, à l'avènement du vingtième anniversaire de la naissance de Berthe, seul rejeton, et unique héritière des richesses énormes des ducs de Nageant. Il y avait longtemps qu'il y avait eu fête au castel de Turinge, et les joyeux chevaliers allaient profiter de l'occasion, et faire résonner les murs du vieux manoir au bruit de leurs saillies. Car ils savaient que les caves du baron Henri renfermaient le meilleur vin de France, et les piqueurs de Turinge étaient justement célèbres pour leur habileté à la chasse.

Au manoir tout présentait un air joyeux, tout oui, tout, à l'exception du maître de céans lui-même. Harold, le maître d'armes avait rangé ses soldats en haie de chaque côté du pont lévis, qui déjà résonnait des bruyants piaffements des chevaux richement enharnachés. Barons succédèrent aux barons, jusqu'à nuit close ; puis sur un signe du baron Henri, tous se dirigèrent vers la salle du festin.

On était au troisième service ; la conversation commençait à s'animer. Les chevaliers racontaient les légendes de leurs châteaux, on chantait un joyeux refrain. Seul Henri de Nageant restait soucieux. Le vieux duc d'Angicourt venait de raconter comment la dame blanche, protectrice de sa maison, apparaissait pour annoncer la mort de chaque un de sa race, quand tous les yeux se tournèrent vers Henri de Nageant. « Fi, fi, chevalier Henri, s'écria Arnault de Castelmaine, vous êtes le seul qui n'avez ajouté la parole à ces mets délicieux ; on dirait même que vous êtes triste, racontez-nous une ancienne légende sur votre vieux et bon château, ou du moins chantez-nous une ballade que chantaient les nobles dames de votre race : Plutôt, baron, reprit Fernand d'Ailleboust, racontez nous la légende des apparitions.

CHARLIE.

Lévis.

(A suivre.)

MAISONS D'EDUCATION.

Les élèves de l'Université Laval de Montréal donnent un grand banquet à leurs professeurs. Digne et joyeux entrain.

Au collège Ste-Marie, séance donnée par la classe des éléments latins. Combats singuliers sur la signification des mots, sur les déclinaisons, les conjugaisons, etc.

Au collège Rigaud, séance de l'académie St-Ignace à l'occasion de la Ste-Catherine ; plusieurs jeux nouveaux en récréation : pigeon-hole, etc. ; réception solennelle de 7 gardes d'honneur ; pas de diptérie contrairement à ce qu'on a publié quelques journaux.

La Ste-Catherine a été célébrée dans tous les collèges. A St-Hyacinthe on a joué le *Bourgeois Gentilhomme* de Molière

Le R. P. Marsan, O. M. I., professeur de chimie et de minérologie au collège d'Ottawa est nommé secrétaire du bureau des analystes publics

Mort du R. P. Provost, Supérieur du collège d'Ottawa. Sincères condoléances.

Très jolie fête au collège de St-Boniface, à l'occasion de l'ordination du R. P. Paquin.

M. Félix Rouleau, professeur de Mathématiques au Séminaire de Rimouski, et M. l'Abbé A. Petitgrev viennent de rentrer chez les Dominicains de St-Hyacinthe.

A l'Académie du Plateau, magnifique réception faite de la part des instituteurs catholiques de Montréal à l'hon. Gédéon Ouimet, M. I. P., à l'occasion de son retour d'Europe.

M. Capello est à décorer la salle académique du collège de l'Assomption

Au collège Joliette. Visite du R. M. Laval-lée, curé de St-Vincent-de-Paul de Montréal, l'un des plus anciens élèves de la maison. Le jour de la Ste-Catherine, séance sous la direction du R. P. Corcoran. Chant, musique et l'*Ul Dièze* de J. Moineau, fort jolie sainte comique.

PETIT SÉMINAIRE DE MONTREAL

Novembre 17. — Nous avons assisté au service de M. Bonissant, P. S. S., décédé à Notre-Dame, le 15 courant.

Novembre 21. — Une des fêtes patronales de St-Sulpice. Le midi, réception de leurs Grands Mgrs Fabre et Clut ; Mgr Clut, évêque des régions du McKenzie et de l'Alaska, nous a promi l'honneur d'une seconde visite. Le soir, fête patronale de sainte Cécile ; séance musicale par l'orphéon sous Révd M. Schilking, directeur, et la fanfare du collège sous Révd M. Latraverse, professeur. M. le professeur Contant a donné plus d'éclat à la fête par son bienveillant concours. Les héros du jour ont été MM. F. Pelletier, musique instrumentale ; L. Desaulniers, musique vocale.

TABLE DES MATIERES
DE L'ETUDIANT

DE

L'année 1886

	PAGES	PAGES
Acrostiche.		
A l' <i>Etudiant</i>	10	
La Sténographie	113	
Appréciations.		
Relatives à l' <i>Etudiant</i>	19, 33, 36, 174	
Relatives au <i>Convent</i>	66	
Bibliographies		
Traité de Minéralogie de M. l'abbé Lafflamme	4, 22, 41	
Petit Catéchisme Liturgique	5	
Tableau Stéréométrique de M. Chs. Baillaigé	11	
Conférences de Mgr Laffèche sur l'encyclique Humanus Genus	12	
Toisé des corps par une seule et même règle	28	
Vesper Chimes	32	
Curiosités de l'Histoire de France	36	
Vie de M. Dominique Granet par le Révd M. Rousseau	36	
Propagateur de la dévotion à Ste-Philomène	48	
Vie de M. Pierre Bilaudelle par M. P. Rousseau	66	
Manuel de l'Assemblée Législative	66	
La Tenue des livres par Révdes Srs de la Congrégation	66	
Petit dictionnaire logique de la langue française	146	
Journal de l'Instruction Publique	148	
Bon ton.		
Comment il faut parler des Supérieurs	20	
Ce que vaut la bonne tenue pour un jeune homme	130	
Qu'il est de mauvais ton de fumer sur la rue	173	
Chemin de fer du Pacifique		
Le Pacifique canadien	6	
Durée du voyage de Londres à Yokohama	106	
Distances comparatives	174	
Code de l'Ecolier.		
La même chose peut vous arriver	58	
Conseils pour les vacances	101	
La fin des vacances ; le commencement de l'année ; les nouveaux ; la retraite	117	
Chevelure	130	
Une pensée	155	
Colonisation.		
But de la colonisation	7	
Moyens d'action	35, 82	
Collèges classiques.		
Ils n'encombrent pas la profession médicale	2	
Statistiques intéressantes	37	
Révolution pacifique au C. de Joliette	70	
L'œuvre du R. P. Tabaret	103	
Liste des collèges classiques de la Province ecclésiastique de Québec	111, 131	
Pupitres silencieux	133	
Correction du langage.		
Deboute ; nuite ; je vais cri	20	
Etymologies.		
France	157	
Marseille	173	
Feuilleton.		
L'auberge de l'Ange Gardien	13, 29, 43, 63, 107, 126, 141, 163, 176	
Géographie.		
Les Echelles du Levant, de Barbarie	135	
Gymnastique intellectuelle.		
	8, 38, 47, 84, 161	
Histoire Contemporaine.		
Revue de 1885	26	
Le marquis de Salisbury	40	
Mouts-Hito, mikado du Japon	47	
Grover Cleveland	68	
Lettre d'Irlande	77	
Lettre de Paris	79	
Nasser Eddin (Schah de Perse)	139	

	PAGES		PAGES
Hibernia	171	Ouvrages à consulter sur l'utilité de la philosophie	131
Les Chevaliers du Travail	172	La philosophie et la médecine	133, 134
Histoire du Canada		Piété.	PAGES
L'Eglise du Canada	69	Souhaits de bonne année	1
Le drapeau de Carillon	122	La médaille miraculeuse	23
Constitution de la Puissance du Ca.	138, 154	Dévotion au Sacré-Cœur de Jésus	34
Pied de Corbeau	158	Origine du mois de Marie	80
Différentes formes de gouvernement depuis 1534	170	La Ligue du Sacré-Cœur de Jésus	83
		Entendez-vous	149
Voir <i>tabac</i>		Prières après la messe	158
Langue morte.		Poésies	
Le Grec.—Réfutation de certains préjugés	141, 168	A ma lampe du sanctuaire	4
Lecture.		Chantez, petits oiseaux	20
Ce que c'est que bien lire	42	Ten little friends	49
Vos lectures sont-elles sérieuses ?	114	Mission de la France	62
Littérature.		La jongleuse	104
Les dires de Polichinelle, 1 ^{ere} corresp.	24	Tribut d'amitié	119
2 ^{me} corresp. Polichinelle en voyage	38	Le pêcheur	136
3 ^{me} " Au coin du feu	58	Hommage à la mém. de C. Starnes	180
Glanures	49, 67	Pour rire.	
Oh ! Les souliers qui chantent !!	159	Chronique de la vie d'écolier	3
La coupe	181	Un compte extra	5
Moyen facile de s'abonner à l' <i>Etudiant</i>	23	Varia	34, 39, 42
Musique nouvelle	70	Fermetageulehotel et cuvette malencontreuse	135
Notre organisation municipale.		Une leçon d'orthographe, etc.	156
Pouvoirs et attributions des conseils municipaux	26	Prospectus	
Quels sont les biens imposables	68	Du <i>Couvent</i>	33
Mode d'exercice des attributions du conseil	112	Sciences	
Nécrologies.		Les enseignements de la géologie	4, 22, 41
M. l'abbé Laliberté	2	Le <i>Stérométricon</i> Baillaigé	53, 72, 85
M. l'abbé Desmarais	2	La photographie céleste	118
Le R. P. Tabaret	58	La Champagne	130
M. Ferd Gagnon	78	La main d'harmonie	156
Avila Laframboise,—Herman Shepard	115	Savoir-Faire.	
Paul Ber	178	Taches d'encre sur les livres	140
Nouvelles.		Tabac.	
Maisons d'éducation	11, 27, 48, 50, 70, 71, [147, 161	Son inutilité	153
Diverses	28, 50, 51, 70, 71, 84, 116, 117, [140, 158, 160, 172	Timbromanie.	
Pensées	9, 47, 48	Les timbres ont une histoire	50
Publications reçues	116, 174	Invention des timbres-poste	70, 138
Progrès relatifs à l' <i>Etudiant</i> de 1887	165	Varia.	
Philosophie		Inventions de 1885	5
Comment chaque partie de la philosophie en réalise la définition	3	L'honneur	7
Utilité de la philosophie	17, 18, 19, 131	A la mémoire des RR. PP. Fafard et Marchand	8
		Une bibliothèque en terre cuite	10, 33
		Est-il permis de résister à un gouvernement tyrannique ?	22
		La Ligue du Sacré-Cœur et la Presse Catholique	113

AUX CORRESPONDANTS

Bien que les 10 correspondances annoncées sur le *café* touchent à une matière intéressante, nous ne pourrions publier que la première.

Les typographes n'aiment pas l'écriture à *fonds* de Charlie. Il faut avouer qu'elle est difficile à lire.

Correspondance d'un Religieux du Sacré-Cœur forcément remise au mois de janvier, ainsi que l'acrostiche et la réponse au problème de la page 161.

L'*Etudiant* de janvier prochain, 1er de la 3^{me} année, ne sortira pas avant le 10.

Nous parlerons un peu plus tard de la pièce: "Les deux premiers martyrs de la Trinidad" et de deux opuscules de M. l'abbé Elie Blanc.

Aspirants à l'étude du droit, faites application avant le 11 décembre. Le dépôt est de \$32.

1887

ALMANACH CANADIEN - FRANCAIS

RELIGIEUX ET STATISTIQUE

POUR LA NOUVELLE-ANGLETERRE

Adressez

O. T. PARADIS, Woonsocket, R. I., U. S.

Prix, 10 cents.

L'INSTRUCTION PUBLIQUE

20, rue de la Chaise, Paris

PUBLICATION TRÈS RECOMMANDABLE

L'abonnement est de \$4.80 pour l'étranger.

ANGEL GUARDIAN ANNUAL

FOR

1887

ILLUSTRATED

Published for the exclusive Benefit of the Orphans and Destitute Children in the House of The Angel Guardian, by the Brothers of Charity.

BOSTON, MASS.

HOUSE OF THE ANGEL GUARDIAN,

85, Vernon Street.

Nous recommandons à nos abonnés le susdit almanach: 88 pages. Morceaux bien choisis. Belles illustrations. Excellente impression. Prix: 12 centins en timbres poste.

ONGUENTS du Dr NEY

ONGUENT MAGIQUE

Onguent précieux pour guérir *Plates de tous genres, Brûlures, Coupures, Engèlures, Meurtrissures, Ulcères, etc.*

PRIX: 25 CENTINS

ONGUENT SPORIQUE

Contre la *Gale, les Démangeaisons et Irritations de la peau*: maladies fort incommodes et dont la guérison est généralement regardée comme très difficile. L'ONGUENT SPORIQUE DU DR NEY assure généralement une prompte guérison.

PRIX: 25 CENTINS

ONGUENT ANTIHÉMORROIDAL

Cet onguent est employé avec le plus grand succès contre cette maladie si désagréable, si douloureuse et à laquelle sont particulièrement assujetties les personnes qui mènent une vie sédentaire. Des personnes qui souffraient depuis des années et qui avaient inutilement essayé nombre d'autres remèdes, ont éprouvé un soulagement immédiat par l'usage de l'ONGUENT ANTIHÉMORROIDAL.

PRIX: 25 CENTINS

ONGUENT ANTIDARTREUX

Les dartres les plus rebelles disparaissent sous l'influence de cet onguent merveilleux dont l'action est aussi prompte qu'elle est efficace.

PRIX: 25 CENTINS

Toutes ces préparations (dont M. Robitaille est le seul propriétaire) ont une valeur réelle. L'expérience a constaté leur supériorité sur une foule de produits, dont le charlatanisme encombre le marché.

Tous ces onguents seront expédiés *franco* par la malle sur réception du prix.

Adressez

L. ROBITAILLE

Pharmacien-Chimiste

JOLIETTE, P. Q.

STATUTS DU CANADA

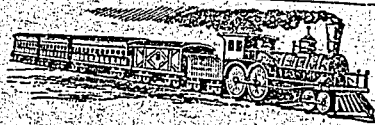
Prix des Statuts en vente au bureau de l'imprimeur de la Reine, Ottawa
 Ottawa, 5 janvier 1885.
 B. CHAMBERLIN, Imprimeur de la Reine.

PROVINCE DU CANADA

Statuts Refondus H. C.	\$	c.	Code Civil	\$	c.
H. C.	3	25	Lois Criminelles on 1 vol.	1	00
Code de Procédure Civil	3	25	Ordres en Conseil, a 1874.	1	80
	1	50		1	25

PUISSANCE DU CANADA

Vic.	Statuts de	\$	c.	Vic.	Statuts de	\$	c.
32 & 33	1869	1	50	42	1870, Vol. I.	1	25
33	" 1870	0	80	"	" Vol. II.	0	40
34	" 1871	0	80	"	" Vols I, II.	1	40
35	" 1872	0	80	"	" 1880, Vol. I.	1	50
36	" 1873	2	00	"	" Vol. II.	1	25
37	" 1874	1	60	"	" Vols I, II.	0	50
38	" 1876, Vol. I.	1	43	44	" 1881, Vol. I.	1	60
39	" Vol. II.	0	50	"	" Vol. II.	0	80
"	" 1876, Vol. I.	0	80	"	" Vols I, II.	1	25
40	" Vol. II.	0	80	45	" 1882, Vol. I.	1	00
"	" Vols I, II.	1	50	"	" Vol. II.	1	00
"	" 1877, Vol. I.	0	60	46	" Vols I, II.	2	00
41	" Vol. II.	1	50	"	" 1883, Vol. I.	1	00
"	" Vols I, II.	0	80	"	" Vol. II.	0	60
"	" 1878, Vol. I.	0	35	"	" 1884, Vols I, II.	2	00
"	" Vol. II.	1	00	"	" 1885, Vol. I.	1	50



CHEMIN de FER

INTERCOLONIAL

1886 --- ARRANGEMENTS POUR --- 1886

A partir de mai, les trains de ce chemin de fer circuleront tous les jours, les dimanches exceptés, comme suit :

LAISSERONT LA POINTE-LÉVIS

Pour Halifax et St-Jean	8.00 A. M.
Pour la Rivière-du-Loup	11.25 P. M.
Pour la Rivière-du-Loup	5.25 P. M.

ARRIVERONT A LA POINTE-LÉVIS

De Halifax et St-Jean	6.45 P. M.
De la Rivière-du-Loup	1.47 P. M.
De la Rivière-du-Loup	5.00 A. M.

Le char Palais qui part de Lévis, le mardi, le jeudi et le samedi, se rend directement à Halifax, et celui qui part le lundi, le mercredi et le vendredi se rend à St-Jean.

Tous les trains circulent sur l'éta lon chronométrique de l'Est.

D. POTTINGER,
 Surintendant en chef.